

Gestion des déchets



De la prise de conscience au Développement Durable

Groupe de travail n°1 : TRI – 09/02/2015



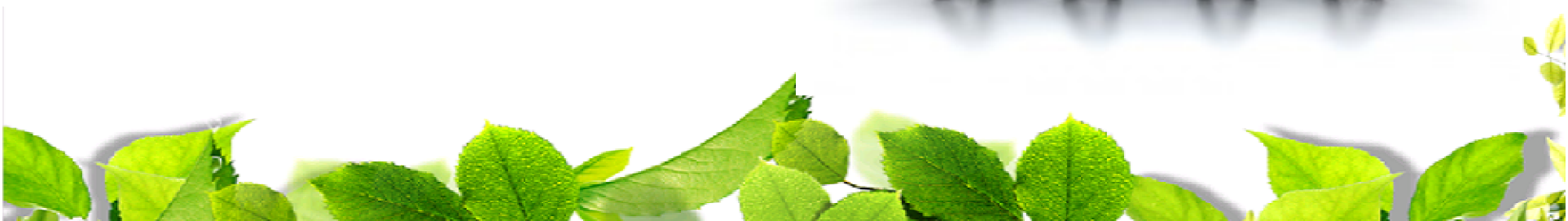
PRESENTATION

Partie 1 – Point de départ (décisions externes HAS-ARS)

Partie 2 – Engagements CHU de NICE

Partie 3 – Evolution quantitative et économique des déchets d'activités de soins

Partie 4 – Bilan et perspectives



Partie 1 – Point de départ (décisions externes HAS-ARS)





- Octobre 2010, visite des experts de la HAS
- Décision émise en février 2011 : certification avec recommandation sur la gestion des déchets



- Octobre 2011, visite de l'ARS pour une enquête sur l'activité de préparation des chimiothérapies
- Décision émise en décembre 2011 : non-conformité sur la destruction des déchets



Décision de la Direction de l'Etablissement de s'engager dans un projet d'amélioration, en instaurant une véritable prise de conscience, allant au-delà du simple aspect réglementaire

Partie 2 – Engagement CHU de NICE





Lancement d'un nouveau projet institutionnel

Objectifs recherchés



Sécuriser les circuits
Respecter la réglementation
Respecter les règles d'hygiène
Assurer la sécurité des agents et usagers
Respecter l'environnement
Réduire les coûts
Valoriser le sujet, offrir une nouvelle vision

Priorités définies

Filières	Déchets radio-contaminés
	Déchets d'activité de soins à risques infectieux
	Ordures ménagères
	Déchets concentrés chimiothérapie
	Organisation Pasteur 2
Culture	Formation et sensibilisation



Lancement d'un nouveau projet institutionnel, concrètement

1.
Procédures



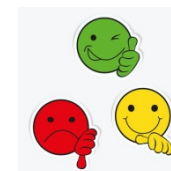
2.
Communication



3.
Formation



4. Evaluation



Engagement du CHU dans une Eco-campagne gestion des déchets



Eco campagne



Pourquoi ?

- ✿ Recommandation HAS / ARS gestion des déchets
- ✿ Engagement Grenelle Environnement et volonté du CHU d'y tendre

Objectifs ?

- ✿ Améliorer les bonnes pratiques
 - ↳ **Sensibiliser au tri**
 - ↳ Valoriser les filières de déchets
- ✿ Renforcer la formation / valoriser le thème
- ✿ Evaluer le dispositif et les pratiques

Comment ? Une importante campagne de communication

- 💧 **Eco journée** : 20/10/2011 dans les selfs
- 💧 **Eco quiz** : Evaluation de connaissances ***Tombola-tirage au sort : 17/11/2011***
- 💧 **Eco code** : (dans les pôles) à partir du 22/11/2011... pour l'ensemble des personnels



Quand la démarche qualité et sécurité des soins contribue à l'amélioration de l'environnement

Eco campagne – Eco journée déchets



Quand la démarche qualité et sécurité des soins contribue à l'amélioration de l'environnement

Eco campagne – Eco quiz déchets



Jouez avec l'Eco-Quiz et participez à la Tombola !

(Voir règlement en dernière page)

Pour améliorer notre gestion des déchets et présenter à la Haute Autorité de Santé le travail effectué sur le thème, le CHU de NICE a choisi de mener une campagne de communication et de formation en proposant une démarche à la fois sérieuse et ludique.

Tous les établissements de santé se penchent actuellement sur ce sujet, avec un double enjeu : financier et éco-responsable. Les pôles, les unités fonctionnelles et les acteurs eux-mêmes sont directement concernés et personnellement impliqués.

L'Eco campagne a donc pour objectif de faire adopter par tous, les bonnes pratiques et d'organiser durablement la filière des déchets par une action renforcée et concentrée sur quelques mois. L'originalité de notre démarche a obtenu le soutien d'entreprises extérieures dont l'activité est en lien direct avec la thématique du Développement Durable. Après l'Eco journée du 20 octobre, nous vous proposons un quiz pour lequel les premiers bulletins tirés au sort et comportant les bonnes réponses, seront récompensés. Votre participation au quiz est également importante car l'analyse de tous les bulletins nous permettra d'ajuster notre programme de formation qui débutera le 21 novembre pour tous les acteurs du CHU.

Alors, jouez nombreux et rendez-vous le 17 novembre pour le tirage des bulletins gagnants.



Le Saviez vous ?

Aujourd'hui déjà, le CHU de Nice effectue une collecte sélective pour un certain nombre de déchets comme :

Les DASRI (déchets d'activité de soins à risque infectieux), les déchets assimilés aux ordures ménagères, les papiers et cartons sur certains sites, les consommables informatiques, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, les piles usagées, les déchets végétaux (17 tonnes en 2010), les films argentiques, les huiles alimentaires (2840 litres en 2010), les déchets toxiques (24 tonnes en 2010), les ampoules et néons, les pneus et huiles automobiles.

En 2010, le CHU a produit une moyenne de 1200 tonnes de DASRI, ce qui représente approximativement 700 kg par lit. Ce chiffre est très supérieur à la moyenne nationale pour les établissements MCO.

Le traitement d'une tonne de DASRI coûte près de 600 euros pour son enlèvement et son incinération, soit 715 000 euros pour le CHU en 2010.

En moyenne, la consommation annuelle de papier par personne dans un bureau est de 75 kg.

Le papier recyclé consomme 20 fois moins de bois 6 fois moins d'eau et 2 fois moins d'énergie que le papier issu de fibres vierges.

Depuis 1986, la consommation d'électricité hors chauffage dans le secteur tertiaire a augmenté de 76%.

Dix minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour, c'est au terme d'une année, l'équivalent de 5 jours d'éclairage en continu.

Un ordinateur en veille utilise encore 20 à 40% de sa consommation en marche.

Passer de 20° à 19° représente 7% de consommation énergétique en moins.

Suivant le mode de conduite, la consommation de carburant en ville peut varier de 40% pour un même véhicule.

Au cours des 150 dernières années, la population mondiale a été multipliée par 6 et la consommation d'énergie multipliée par 60.

Un Français jette dans les conteneurs plus de 1 kg de déchets par jour à son domicile et plus de 400 grammes sur son lieu de travail.

ECO QUIZZ

Etes-vous un VRAI / FAUX écocitoyen ?

- En moyenne, chaque français produit 360 kg d'ordures ménagères par an. Sur ce volume, combien sont recyclés ?
☐ 35 kg ☐ 70 kg ☐ 140 kg
- En France, les déchets représentent un poids équivalent à 2500 fois le poids de la tour Eiffel. Cette quantité de déchets jetés s'élève donc à :
☐ 21 millions de tonnes ☐ 31 millions de tonnes ☐ 41 millions de tonnes

A l'hôpital, protégez vous, protégez les autres, protégez l'environnement

- Parmi ces exemples, lesquels sont des déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI) ?
☐ Tubulures utilisées pour 1 soluté
☐ Poches de produits sanguins labiles
☐ Couches utilisées pour un patient ne nécessitant de précautions complémentaires (RRT)
☐ Déchets anatomiques non assésent identifiables
- Les sacs de déchets ne sont jamais remplis au-delà des :
☐ 1/2 du sac
☐ 2/3 du sac
☐ 3/4 du sac
- Les débris de verre sont placés dans :
☐ Un petit carton scotché et déposé dans un sac de couleur adapté
☐ Un sac en plastique lui-même déposé dans un sac de couleur adapté
☐ Directement dans un sac de couleur adapté
- Selon la procédure, les emballages de cartons sont obligatoirement mis à plat et disposés dans les pascalines ou les conteneurs gris.
☐ VRAI
☐ FAUX
- Les locaux prévus pour les déchets doivent être :
☐ Fermés et verrouillés pour les zones accessibles au public
☐ Fermés (verrouillage facultatif) pour les zones accessibles au public
☐ Fermés (verrouillage facultatif) pour les zones accessibles exclusivement au personnel

plusieurs réponses sont possibles

____ Nom _____ Prénom _____ Pôle _____ Ulf _____

Remplissez ce bulletin et déposez-le dans l'urne Eco Campagne située au self avant le 16 novembre 2011 à 14h30

Règlement du Quizz

Art 1 : Le CHU de Nice organise un jeu-quiz sans obligation d'achat du 31 octobre au 16 novembre 2011 à 14h30.

Art 2 : Le jeu-quiz est réservé aux personnels du CHU de Nice y compris les personnels CHU du GCS Hôpitaux Pédiatriques de Nice et de l'UFC.

Art 3 : Tous les personnels peuvent y participer à l'exception des agents ayant collaboré à l'élaboration de l'Eco-Quiz.

Art 4 : Des bulletins supplémentaires sont disponibles sur simple demande mais chaque personnel du CHU de Nice reçoit le présent document avec son bulletin de salaire d'octobre 2011.

Art 5 : Un seul bulletin par personne est autorisé. Tout bulletin raturé ou ne comportant pas l'identité du joueur sera considéré comme nul.

Art 6 : Un bulletin sera considéré comme gagnant si les réponses cochées sont toutes justes.

Art 7 : Le tirage au sort aura lieu le 17 novembre à 16h en présence de Me Cellier-Leroy huissier de justice à Nice. Le premier bulletin gagnant tiré se verra attribué le 1^{er} lot et ainsi de suite jusqu'à attribution de tous les lots.

Art 8 : Les 94 lots se décomposent comme suit :

- 1er lot : 1 Velo Weolia d'une valeur de 300€
- 2e lot : 1 trottinette électrique Renault d'une valeur de 256€
- 3e et 4e lots : 1 panier gami Côté Bio d'une valeur moyenne de 125€
- 5e lot : 1 corbeille gami Maison robinson d'une valeur de 80€
- 6e lot : 1 bon d'achat La Vie Claire d'une valeur de 50€
- 7e au 10e lot : 1 wonder box MNH d'une valeur de 39,90€
- 11e et 12e lots : 1 smart box Envicom d'une valeur de 29,90€
- 13e lot : 1 soin Nature Elle Beauté d'une valeur de 21€
- 14e au 42e lot : 1 souris d'ordinateur MNH d'une valeur de 19€
- 43e au 54e lot : 1 panier beauté Body Shop d'une valeur de 11€
- 55e au 64e lot : 10 sacs à dos pic nique MACSF
- 65e au 94e lot : 30 sacs poubelles MACSF

Art 9 : En aucun cas les lots ne pourront être échangés contre leur valeur en espèces.

Art 10 : Les gagnants seront avertis personnellement et devront venir récupérer leur lot aux dates et heures qui leur seront indiquées. Après la date limite fixée de retrait, les lots ne pourront être réclamés.

Art 11 : le présent règlement est déposé chez Me Cellier-Leroy 35 rue Pastorelli BP 1761 06016 Nice cedex1

Pour toute information, contactez la Direction de la Communication, Actions Culturelles et Documentation au 04.92.03.41.03



♦ Quiz distribué avec encart – bulletin de salaire

♦ Lots à gagner

♦ Dépôt dans les Eco urnes situées dans les selfs

Date limite 16 novembre 2011

Tirage au sort : 17 novembre 2011



Quand la démarche qualité et sécurité des soins contribue à l'amélioration de l'environnement

Eco campagne – Eco code déchets



Qui forme ?
Formateurs désignés et identifiés par les RSP
Formés les 18 et 21 novembre

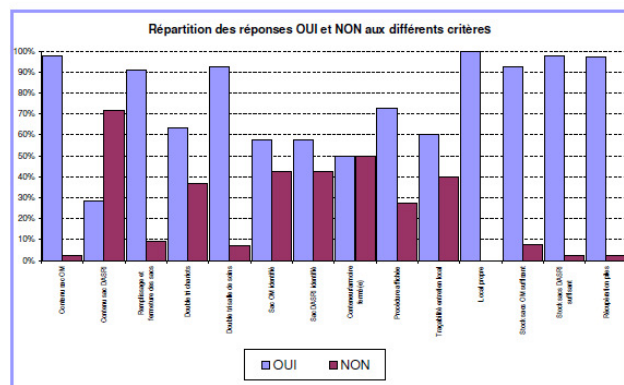
Qui sera formé ? (1^{er} objectif)
100% de l'encadrement
50 % minimum des agents des pôles
100 % des agents des services logistiques
À partir du 22 novembre 2011

Quand la démarche qualité et sécurité des soins contribue à l'amélioration de l'environnement

Evaluation

Evaluation interne des pratiques

AUDIT DECHETS UNITE DE SOINS 2012



FEVRIER 2012

histogramme

1/1

Prise en compte
des résultats dans
l'annexe qualité
des contrats de
pôle

Evaluation externe des organisations



Etude organisationnelle :
principaux constats

Contexte :

Dans le cadre du projet institutionnel relatif à la gestion des déchets, le CHU de Nice a entrepris une étude de son organisation logistique et de certaines de ses filières. Des acteurs internes ont été identifiés pour mener à terme cette observation, dans laquelle le prestataire Veolia a apporté son analyse et son expertise.

En octobre 2011, la Direction Parcours Patient Qualité Risques Evaluation avec la Direction de la Communication, a entrepris une Eco campagne sur la gestion des déchets, dans laquelle Veolia a été l'un de nos partenaires. La société a donc rejoint la démarche globalisée de l'établissement à titre d'information, notamment en participant à des rencontres organisées en interne sur le sujet.

Interlocuteurs internes identifiés :

Secteur	Interlocuteur	Fonction
Organisation et logistique des sites	Mme ROUXEL Mr CHEVALIER	Intendant de site Intendant de site
Blanchisserie	Mr BACHELIN	Ingénieur responsable
Pharmacie	Mme ROBINI	Cadre Responsable de pôle
Magasin	Mme CHARPENTIER	Ingénieur responsable
Laboratoires	Mme PLAZA	Ingénieur qualité

Organisation :

Des rencontres ont été planifiées en décembre 2011 et janvier 2012 au sein des différents secteurs avec la présence des équipes concernées et la participation de Veolia en tant qu'expert. Ces réunions ont été accompagnées des observations réalisées par les membres de la DPPRE et du service d'hygiène afin d'établir ce rapport.

Réajustement
opérationnel

Quand la démarche qualité et sécurité des soins contribue à l'amélioration de l'environnement

Dernier bilan des audits déchets menés en unités de soins (2013 – 2014)

128 unités observées

Critères d'évaluation	Conformité CHU de NICE
Présence double tri DASRI/OM en salle de soins	99%
Tri : contenu sacs Ordures Ménagères	98%
Niveau de remplissage des sacs et fermeture avant élimination	98%
Présence double tri DASRI/OM sur chariot de soins	93%
Connaissance procédure d'élimination des piles	88%
Connaissance procédure d'élimination des cartouches informatiques	85%
Hygiène des armoires déchets	85%
Fermeture des armoires déchets	83%
Hygiène des locaux déchets	80%
Identification des sacs DASRI	78%
Pliage des cartons avant élimination	75%
Identification des sacs OM	73%
Connaissance procédure d'élimination des déchets radio contaminés	72%
Fermeture des locaux déchets	65%
Affichage des procédures en salle de soins	63%
Tri : contenu sacs DASRI	60%
Traçabilité entretien armoire déchets	54%
Traçabilité entretien locaux déchets	47%
Connaissance procédure d'élimination des films radio	18%

Score global CHU 2014 : 81%

Nouveautés 2015

**Audit en unité
logistique**

Partie 3 – Evolution quantitative et économique des déchets d'activités de soins



Zoom sur : Les Déchets d'Activités à Risques Infectieux

2010	2011	2012	2013	2014
1195 Tonnes	1008 Tonnes	815 Tonnes	799 Tonnes	813 Tonnes
715 000 €	655 000 €	560 000 €	550 000 €	530 000 €
700 kg / lit*	590 kg / lit*	477 kg / lit*	467 kg / lit*	475 kg / lit*
				

* Étude nationale ANAP : établissement le moins performant produit
487 kg de DASRI par lit

Autres Déchets d'activités de soins					
Nature	Quantité 2010	Quantité 2011	Quantité 2012	Quantité 2013	Quantité 2014
Déchets toxiques			15 T	25 T	21 T
Pièces anatomiques			110 box	116 P	115 P
Clichés radiographiques	-	-	-	535 Kg	989 Kg

Partie 4 – Bilan général 2011-2014 et perspectives





Filières répertoriées au CHU à janvier 2014

Déchets d'activités de soins

Déchets infectieux
Déchets toxiques
Pièces anatomiques
Clichés radiographiques

Déchets « Eco citoyen »

Plastique
Carton
Papier bureau
Bouchons « plastique »

Déchets « ordures Ménagères »

OM

Déchets d'activités économiques

Encombrants
Huiles alimentaires
Cartouches imprimante/fax
Piles
Linge utilisé
Ferraille
Huiles moteur
Toners photocopieur
Pneus
Liquide de refroidissement
Chiffons usés / filtres reprographie
Papier archives
Matériel biomédical
Tubes lumineux
DEEE : divers
Déchets verts





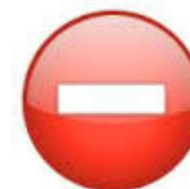
Principaux points forts

- Forte implication de la Direction
- Comité institutionnelle intégré dans une gouvernance Développement Durable
- Formation / sensibilisation : culture
- Dispositif d'évaluation des pratiques (avec intéressement)
- Tableaux de bord quantitatifs et économiques avec « registre »
- Développement de filières de valorisation



Principaux points à améliorer (à court et moyen terme)

- Mise en place de l'audit logistique
- Evolution du système de portes et système de verrouillage des locaux
- Intégration des procédures dans le logiciel de gestion documentaire
- Incitation à la déclaration des EI dans le logiciel interne
- Développement d'autres filières de valorisation et de recyclage (biberons, pacemakers, papier, bio-déchetsetc.)
- Hygiène (et traçabilité) des locaux à déchets



Merci pour votre attention.



Agnès MARMIER (Ingénieur logistique) – Loïc REGAZZETTI (Ingénieur qualité)
CHU DE NICE